



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Capacité d'accueil des services de réanimation

Question écrite n° 33114

### Texte de la question

M. Philippe Meyer interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur le manque de lits aux services des urgences et de réanimation de certains hôpitaux du pays dans le contexte épidémiologique actuel. Les indicateurs hospitaliers sont importants pour suivre l'évolution de l'épidémie, puisque le principal enjeu est d'éviter que les hôpitaux, particulièrement les services de réanimation, soient débordés par un afflux massif de patients. Ainsi, dans les régions les plus exposées, et notamment à Strasbourg, le taux d'occupation des lits en service de réanimation par des patients atteints de la covid-19 dépasserait les 40 % et pourrait atteindre 50 % prochainement. Certains établissements ont commencé à déprogrammer des activités chirurgicales. Il reste donc assez peu de temps avant que l'hôpital public ne soit débordé. Et l'inquiétude est de savoir comment vont pouvoir être hospitalisés de potentiels nouveaux cas de covid-19. Car le niveau de saturation arriverait beaucoup plus rapidement qu'au mois de mars 2020. Depuis cette date, il n'y a pas plus de lits de réanimation. Il n'y a pas eu plus de moyens en faveur des hôpitaux publics. Tout semble se passer comme si la remontée de l'épidémie n'avait pas été anticipée. Or ces chiffres, que ce soit le nombre limité de lits en cas d'affluence dans les services d'urgences ou celui du nombre de médecins actifs, qui ne cesse de diminuer depuis 2007 alors que la population est plus importante, plus âgée et potentiellement plus malade, sont connus depuis plusieurs années. On regrette également que sur les 10 000 respirateurs de réanimation nécessaires à l'hôpital public, seuls 1 600 aient été commandés. Pour prendre un dernier exemple, dans un hôpital, récemment, faute de personnel, le service des urgences a cessé de fonctionner entre minuit et 8 heures du matin. Le manque d'anticipation, de stratégie et de vision à moyen terme s'ajoute donc au manque de moyen de l'hôpital public, avec le risque d'aboutir à un nouveau confinement - et ses conséquences dramatiques pour une partie de l'économie - dans les régions où la capacité d'accueil des malades atteints de la covid-19 sera insuffisante. Aussi lui demande-t-il les mesures urgentes qu'il compte prendre afin de remédier à cette situation et donner enfin à l'hôpital public les moyens dont il a besoin.

### Données clés

**Auteur :** [M. Philippe Meyer](#)

**Circonscription :** Bas-Rhin (6<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 33114

**Rubrique :** Établissements de santé

**Ministère interrogé :** [Solidarités et santé](#)

**Ministère attributaire :** [Santé et prévention](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [20 octobre 2020](#), page 7213

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)